

DEAP - Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture

BASSENS



DÉLAI D'ACCÈS

1 fois par an

DATES D'INFORMATION

Sur RDV individuels
GRETA Savoie Haute-Savoie - Bassens

DATES PRÉVISIONNELLES

Du 26/08/2024 au 17/07/2025

LIEU DE FORMATION

Lycée LOUIS ARMAND
321 rue du Grand Champ
73000 CHAMBERY

CONTACT

GRETA Savoie Haute-Savoie
Maud MOLENAAR, coordinatrice
maud.molenaar@greta73-74.fr
06 34 13 86 22

MÉTIER / DEBOUCHÉS

Travailler au sein de : d'un service de maternité, un service pédiatrique, une crèche, une structure médico-sociale, dans un centre de Protection Maternelle Infantile – PMI

→ Plus d'informations

[DEAP - Onisep](#)

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2023 DE AP

Taux de satisfaction : 100 %

Taux de certification : 100 %

Taux d'insertion : 72 % pour la filière Santé Social

FICHE FORMATION 2024

OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement en fonction de l'évolution de l'enfant
- Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

CONTENUS

- Bloc 1** : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale **196h**
- Bloc 2** : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration **266h**
- Bloc 3** : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants **91h**
- Bloc 4** : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention **35h**
- Bloc 5** : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques **105h**
- Accompagnement et travail personnel guidé **77h**

PRÉ-REQUIS

- Avoir validé son projet professionnel Satisfaire aux exigences réglementaires (arrêté du 10 juin 2021) :
- Avoir 17 ans révolus à l'entrée en formation
- Fournir un **certificat médical** attestant des aptitudes physiques et psychologiques pour la profession visée (établi par médecin agréé ARS)
- Fournir un **certificat de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier, après entretien

PUBLICS

Tout public
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Rythme hebdomadaire : **35 heures** variable en milieu professionnel
Effectif : **25**
Formation en présentiel avec alternance d'apports techniques et de travaux pratiques
Formation pratique en atelier ou en situation de travail

INTERVENANTS

Formateurs professionnels de la puériculture

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves ponctuelles écrites, pratiques ou orales
Épreuves pour chaque bloc de compétences
La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation
Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

VALIDATION

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture
- Niveau 4
- Ministère de la santé et de la prévention
- [RNCP 35832](#)
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences

TARIF

15€ / heure maximum
Nous contacter pour un devis personnalisé, sur mesure.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Transition Pro
Financement individuel
Prise en charge Région
Plan de développement des compétences

DURÉE INDICATIVE

770 heures d'enseignement théorique
770 heures de stage en milieu professionnel
à préciser après positionnement individuel

ANNECY – ANNEMASSE - THONON LES BAINS - BONNEVILLE – CLUSES — SALLANCHES - CHAMBERY - SAINT JEAN DE MAURIENNE

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet www.greta-savoiehautesavoie.fr